

Note d'information concernant le RGPD – Recueil et traitement de données à caractère personnel.

Les données à caractère personnel récoltées et traitées dans le cadre de l'enquête PIRLS 2021 (Données contextuelles propres à votre situation professionnelle et à votre pratique professionnelle) seront enregistrées dans un fichier informatisé par le Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement de l'Université de Liège à la seule fin de réaliser l'enquête PIRLS 2021.

Le Responsable du traitement de vos données à caractère personnel est l'Université de Liège dont le siège social se situe Place du 20-Août, 7 à 4000 Liège. L'Université de Liège est une institution publique qui possède une double personnalité juridique : elle agit, d'une part, en tant que Communauté française de Belgique (dont elle est un organe déconcentré) (0807.970.507) et, d'autre part, en qualité d'établissement public déconcentré et autonome, appelé « le Patrimoine de l'Université de Liège » (0325.777.171). Elle est dûment représentée par Monsieur P. Wolper, Recteur.

Les résultats à l'enquête PIRLS sont nécessaires à la mission de pilotage du système éducatif dont est investie la Communauté française. Le traitement de ces données repose sur la mission d'intérêt public (art. 6-1, e. du RGPD) reconnue par le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française et plus particulièrement l'article 3, 1° et 6°. Cette mission est également développée dans l'Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence adopté par le Gouvernement le 22 mars 2017. La Communauté française a confié la réalisation de cette mission à l'Université de Liège par voie d'arrêté gouvernemental (Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 septembre 2020).

Ces données seront conservées cinq ans à partir de la date de démarrage de l'enquête et ne seront pas transmises à des tiers. Elles seront pseudonymisées dès leur récolte.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), vous pouvez exercer vos droits relatifs à ces données à caractère personnel (droit d'accès, de rectification, à la limitation, d'opposition et d'opposition contre une décision individuelle automatisée (profilage)) en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'ULiège (dpo@uliege.be – Monsieur le Délégué à la Protection des Données, Bât. B9 Cellule « GDPR », Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).



Veillez plier en deux en suivant la ligne en pointillé



PROGRAMME INTERNATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN LECTURE

AVRIL - MAI 2021
EN FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Votre établissement participe à l'étude PIRLS 2021.

De quoi cela s'agit-il ?

► **C'est quoi PIRLS ?** PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study*) signifie *Programme international sur le développement des compétences en lecture*. Cette vaste enquête internationale a lieu tous les cinq ans depuis 2001, et a pour objectif de **mesurer le niveau de compréhension en lecture** des élèves de 4^e année primaire.

La Fédération Wallonie-Bruxelles finance cette enquête, à laquelle elle participe depuis 2006. C'est l'aSPe (Service d'Analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement) de l'Université de Liège qui est chargé de l'enquête dans les écoles de l'échantillon. En Communauté française, la campagne définitive organisée cette année aura lieu du **19 avril au 31 mai 2021** dans près de 160 écoles (près de 4600 élèves échantillonnés).

Cette enquête internationale vise également à appréhender les éléments de contexte culturels, socioéconomiques, pédagogiques, familiaux et individuels, qui peuvent rendre compte des performances observées dans chaque pays participant, ainsi que des différences de performances observées entre ces pays.

► **Le test est-il fiable ?** Au niveau scientifique, PIRLS offre les plus grandes garanties de sérieux. Des experts de renommée internationale travaillent pendant trois ans à sa conception, des normes strictes sont définies et des contrôles de qualité extrêmement rigoureux sont mis en place à toutes les étapes du processus.

► **De quoi est composé le test ?** Chaque élève passe **un test de lecture de deux fois 40 minutes**. Deux types de textes sont soumis aux élèves : des textes à visée littéraire et des textes à visée informative. Ils couvrent la plupart des expériences de lecture que vivent des élèves de cet âge à l'école et en dehors de l'école. Une pause est prévue entre les deux passations. On propose ensuite aux élèves un **questionnaire** d'une vingtaine de minutes, **qui sert à recueillir un ensemble de données de contexte** (sexe, âge, attitudes et motivation par rapport à la lecture (*Les élèves aiment-ils lire ? Lisent-ils souvent ?...*)). Les directeurs d'école et les enseignants des classes de 4^e primaire sélectionnées complètent aussi un questionnaire sur les caractéristiques de l'école, les conditions d'apprentissage, les ressources pédagogiques, le métier de directeur, d'enseignant, etc. Les parents des élèves testés reçoivent également un questionnaire contextuel (attitudes par rapport à la lecture des parents et apprentissage de la lecture de l'enfant à la maison, langue parlée à la maison, profession des parents, etc.)

Si vous voulez voir à quoi ressemble le test PIRLS, vous pouvez consulter certaines questions récentes rendues publiques sur le site enseignement.be et sur le site de l'Université de Liège <https://events.uliege.be/pirls-fwb>

► Comment sont choisis les écoles et les élèves qui participent ?

Dans chaque pays, l'échantillon doit être représentatif, c-à-d être suffisamment large et refléter le plus fidèlement possible la réalité et la diversité du système éducatif. Ainsi, en FW-B, pour sélectionner les quelque 160 écoles de l'échantillon, il est tenu compte du réseau, du type d'enseignement organisé, de la taille de l'école et de la situation géographique. Les écoles ne sont pas « choisies » nominalement, elles sont tirées au sort dans les différentes catégories prédéfinies par un organisme indépendant implanté aux Etats-Unis. À l'intérieur des écoles, des classes entières de 4^e primaire sont elles aussi tirées au sort, cette fois par l'équipe PIRLS de l'Université de Liège.

► **Quand et à qui sont transmis les résultats ?** Le recueil et l'analyse des données de plus de 60 pays prennent du temps... **Les résultats des pays seront rendus publics en décembre 2022** pour la **campagne de 2021**. Au niveau des écoles et des élèves, une politique de stricte confidentialité est appliquée. Dans le rapport qui sera destiné aux écoles après la publication internationale des résultats, nous ne transmettrons pas de résultats individuels des élèves. En effet, le test n'est pas destiné à produire de tels résultats, d'autant plus que la situation des élèves aura forcément évolué d'ici décembre 2022. En aucun cas, les résultats des écoles ne sont communiqués à des tiers.

► **Dans PIRLS, la Fédération Wallonie-Bruxelles a jusqu'ici été plutôt mal classée.** Si on s'en tient au classement, il est exact que la FW-B a jusqu'ici obtenu des résultats moyens ou faibles, mais cela peut changer. Comme la presse a tendance à mettre en avant ce qui ne va pas, c'est souvent la seule chose que l'on retient de PIRLS : le « mauvais bulletin ». Mais **PIRLS permet des analyses nettement plus nuancées**, dont vous pouvez avoir un aperçu en cliquant sur les liens suivants : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27909> http://www.aspe.ulg.ac.be/enq08_107.htm, ou sur le site (en anglais) de l'IEA (<http://pirls.bc.edu/>).

► **Des outils pédagogiques concrets inspirés de PIRLS.** Afin de concrétiser ce que représente l'enquête PIRLS et ses liens avec l'enseignement, quatre capsules vidéo ont été réalisées par l'Université de Liège, à l'attention des enseignants du primaire. Ces capsules, d'une durée qui oscille entre 6 et 12 minutes, abordent successivement plusieurs thématiques en lien avec l'enseignement/l'apprentissage de la lecture :

- l'évolution des pratiques professionnelles
- les processus de compréhension qui ont constitué des obstacles pour les élèves de 4^e année primaire lors de l'enquête internationale PIRLS
- les résultats d'une analyse des réponses produites par des élèves de 4^e année primaire aux questions relatives à un texte PIRLS diffusable.

Ces capsules vidéo sont accessibles sur le site enseignement.be et sur ce site de l'ULiège : <https://events.uliege.be/pirls-fwb/>.

Un dépliant à l'attention des élèves sélectionnés et de leurs parents est disponible, qui a pour but d'expliquer le plus simplement possible les objectifs et les modalités du test PIRLS.